

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 28 juin 2012 nommant les membres de la Commission des Centres culturels. - Extrait

A.M. 18-07-2018

M.B. 07-09-2018

La Ministre de la Culture,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er}, § 1^{er} de l'arrêté ministériel du 28 juin 2012 nommant les membres de la Commission des Centres culturels, sont apportés les modifications suivantes :

- a) Au 3^o, a), les mots «Myriam GOUMET» sont supprimés ;
- b) Au 3^o, d), les mots «Danielle STAQUET» sont remplacés par «Tanya SIDIRAS» ;
- c) Au 3^o, e), les mots «Corine FRANCOIS» sont remplacés par «Barbara DECUPERE» ;

Au § 2 du même article, sont apportées les modifications suivantes :

- a) Les mots «Philippe DEGENEFFE (PS)» sont supprimés ;
- b) les mots «Paul FAUCONNIER (Ecolo)» sont remplacés par «Bruno WYNANDS (Ecolo)».

Article 2. - A l'article 2, § 1^{er} du même arrêté, sont apportées les modifications suivantes :

- a) Au 2^o, les mots «Edith GRANDJEAN» sont supprimés ;
- b) Au 3^o, point a), les mots «Laurence DEPRez» et «Luc NAVET» sont supprimés ;
- c) Au 3^o, les points d) et e) sont supprimés ;

Au § 2 du même article, les mots «Bruno WYNANDS (Ecolo)» sont supprimés.

Article 3. - Le présent arrêté entre en application à la date de sa signature.

Bruxelles, le 18 juillet 2018.

A. GREOLI